

L'Adresse—M. Neil

énormément les dépenses publiques et s'alourdir les déficits tandis que le fardeau de la dette publique devenait écrasant. En fait, je crois comprendre que la dette nationale se chiffre à plus de 140 milliards de dollars. Le taux de chômage demeure par ailleurs à environ 10 p. 100. En fait, il s'élevait à 11.1 p. 100 au moment où a été prononcé le discours du trône. L'aspect le plus inquiétant et le plus décourageant, c'est qu'il frappe le plus durement les jeunes Canadiens. Ils se sentiront blessés et déçus durant bien des années encore.

Voici pourtant ce que le gouvernement proclamait dans le discours du trône de 1980:

L'un des objectifs fondamentaux du gouvernement est de procurer du travail à un plus grand nombre de Canadiens. Comme les jeunes, les femmes, les autochtones et les handicapés sont ceux qui ont le plus de mal à trouver de l'emploi, le gouvernement modifiera ses programmes et réaffectera ses ressources de façon à mieux répondre aux besoins de ces groupes. Par ailleurs, afin de mieux préparer la main-d'œuvre d'aujourd'hui au marché du travail de demain, le gouvernement mettra l'accent sur la formation professionnelle dans des domaines plus stratégiques.

Malgré ses belles paroles, le gouvernement n'a rien fait pour créer des emplois permanents. Il a mis en œuvre de nombreux programmes ponctuels de main-d'œuvre, mais s'est peu efforcé, sinon pas du tout, de créer des emplois permanents susceptibles d'offrir des débouchés solides aux jeunes frais émoulus des écoles ou des universités. Voici un autre passage du discours du trône de 1980:

Les députés joueront un rôle important dans la sélection des projets de création d'emplois, et le gouvernement entend collaborer plus étroitement avec les organismes bénévoles et les organisations locales dans la mise en œuvre d'un programme de services communautaires.

● (1200)

En ma qualité de député, je n'ai pas eu l'occasion de jouer un tel rôle, pas plus que les députés siégeant dans l'opposition. Il aurait été plus juste d'écrire: «Les députés libéraux joueront un rôle important...» D'après des articles parus récemment dans les journaux, nous croyons savoir que chacun des députés libéraux a obtenu l'année dernière \$500,000, ou un demi-million de dollars, à dépenser à des projets de création d'emplois dans sa circonscription. Je trouve cela absolument inouï. Ce n'est rien de moins qu'un parti politique qui a été au pouvoir durant une bonne partie des 117 dernières années se prostituer ainsi et compromettre par ses actions le régime même dont nous, les Canadiens, sommes si fiers.

Est-ce ainsi que devrait fonctionner notre régime démocratique? Ce n'est pas ce qu'on m'a appris à penser. Je n'ai pas passé quatre ans dans les Forces armées pour protéger cette caricature de démocratie. Il est honteux, révoltant et en même temps triste de voir un parti politique qui a été au pouvoir durant une bonne partie des 117 dernières années se prostituer ainsi et compromettre par ses actions le régime même dont nous, les Canadiens, sommes si fiers.

Nous devons également mentionner les agissements du ministère du Revenu national qui, depuis quelques mois, fait l'objet de nombreuses critiques. Avant d'être élu député, j'ai beaucoup travaillé dans le domaine fiscal. C'était un travail très agréable, car à l'époque il y avait moyen de communiquer avec les agents du fisc. Si un problème se posait, il était facile en compagnie de nos clients d'aller en discuter avec eux et de trouver une solution sans trop de mal. Les appels étaient rares et ils portaient généralement sur l'interprétation d'un article en particulier.

A l'heure actuelle, les appels sont chose courante. Les contribuables ne peuvent plus se mettre en rapport directement avec le ministère ou ses représentants. Ils se heurtent à un

ordinateur qui n'a pas le pouvoir de raisonner ou qui utilise des expressions ampoulées ou à des percepteurs dont l'emploi ou l'avancement dépend de quotas établis par des hauts fonctionnaires. Imaginez donc dans quelle situation se trouve placé le percepteur qui doit atteindre son quota ou en subir les conséquences. Bien entendu, le ministre a nié l'existence de quotas; il a préféré parler d'objectifs. Je voudrais connaître la différence entre un objectif et un quota. Selon moi, dans l'esprit des percepteurs, il n'y en a aucune. Selon eux, il faut atteindre son objectif ou son quota, ou être prêt à subir les foudres du ministère.

Avant de terminer, je voudrais aborder brièvement la question de l'agriculture, car je représente une circonscription agricole. Les régions urbaines de ma circonscription dépendent de l'agriculture pour survivre. J'attendais donc avec impatience de connaître la place que l'on accorderait à l'agriculture dans le discours du trône, car depuis 12 ans que je siège ici, le ministre de l'Agriculture a très peu fait pour améliorer la rentabilité économique des exploitations agricoles.

M. Gurbis: Autant dire qu'il n'a rien fait.

M. Neil: Mon collègue a presque raison. Au fil des ans, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) nous a abreuvés de belles paroles qui sont restées, pour la plupart, sans lendemain. Il n'a aucun plan à long terme. Il nous parle de divers aspects de l'agriculture. Il nous a signalé l'importance de la recherche et du développement et pourtant, il n'a pas été en mesure de persuader son cabinet d'augmenter de façon appréciable les crédits accordés à la recherche et au développement dans le domaine de l'agriculture. En fait, il nous a fallu trois ans pour persuader le ministre de l'Agriculture de verser à un organisme qui s'intéressait à la recherche et au développement quelque 9 millions de dollars provenant des producteurs, et que le gouvernement gardait dans un compte où ils ne rapportaient aucun intérêt. Il a parlé de programmes de stabilisation de la viande rouge, mais il a été incapable de réunir les ministres provinciaux de l'Agriculture, afin d'arrêter avec eux un programme. Il ne veut pas vraiment s'entretenir ses homologues provinciaux, car il a sa propre idée sur la forme que devrait prendre un programme de stabilisation de la viande rouge. Il a défendu à la Chambre le projet de loi visant à faire disparaître le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Il a voté en faveur de ce projet de loi qui aura pour effet de quintupler, d'ici 1990, le tarif que devront payer les agriculteurs, les céréaliers des Prairies pour faire transporter leurs produits. C'est pourtant lui qui a dit à je ne sais combien de reprises que les intérêts des agriculteurs canadiens lui tenaient à cœur.

Les agriculteurs, surtout ceux de l'Ouest, sont dans une situation difficile. En fait, ils éprouvent de très graves difficultés, car le prix de vente de nombreux produits est très bas. Les taux d'intérêt sont élevés, leurs frais d'exploitation sont à la hausse, mais leurs revenus sont à la baisse. Le nombre de faillites augmente. Cependant, les chiffres de Statistique Canada sont trompeurs, car ils ne tiennent pas compte des liquidations volontaires et des renoncements au profit d'établissements financiers. Nombreux sont les exploitations agricoles familiales qui disparaissent.

Or, voici, selon le discours du trône, les mesures que le gouvernement entend prendre dans le domaine de l'agriculture:

Pour s'assurer que la production alimentaire demeure un atout majeur dans l'avenir à long terme du Canada, le gouvernement établira, de concert avec les